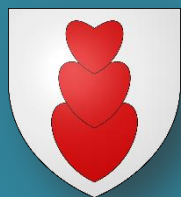


RÉGUISHHEIM



Info Rexa {Lettre d'information} n°13/IV
Août 2022



L'édito du Maire

MAIRIE

40 Grand'Rue 68890 REGUISHEIM
tél. 03.89.81.02.50
Courriel : info@reguisheim.alsace
Site internet : reguisheim.alsace
Lundi - mercredi - jeudi :
10 h -12h et 16h -18h
Mardi : 16h-18h
Vendredi : 8h-12h – 14h-16h

ECOLLES

Ecole maternelle : 03.89.81.74.11
Ecole Élémentaire Les Tilleuls : 03.89.81.06.32
Périscolaire : 03.89.26.42.95

ASSISTANTES SOCIALES

ENSISHEIM : Mme Céline COLOTTI-VINCENT
tél. 03.89.81.13.33
Mme Audrey SCHUH (pôle gérontologique)
tél. 03.89.49.67.20

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

2 rue du 6 février
68190 ENSISHEIM
03.89.83.42.42

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(Les Amis du livre)

Rue du Centre
Horaire d'ouverture :
Mercredi : 14h-16h
Vendredi : 17h-19h

DÉCHÈTERIE ENSISHEIM

Rue Jacqueline Auriol 68190 ENSISHEIM
tél : 03.89.26.36.26
Lundi : 14h-18h
Mardi : fermé
Mercredi et samedi : 9h-12h et 13h-18h
Jeudi et vendredi : 14h-18h

CABINET DE SOINS INFIRMIERS

40 Grand'Rue 68890 REGUISHEIM
tél : 03.89.81.73.61

PHARMACIE DE GARDE

N° Audiotel 3237 - www.3237.fr

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU
17 Gendarmerie
18 Pompiers
112 Numéro unique européen

Chères Régusheimois, chers Régusheimois,

Après la plage, après les bagages, elle se présage ! La Rentrée, souvent attendue par les enfants, souvent appréhendée par les adultes.

Avant de goûter à l'automne, savourons encore les dernières notes estivales. Et quel été ! La COVID presque oubliée, nous avons dû subir les affres de la canicule et du dérèglement climatique. Toujours plus chaud, plus brûlant, plus d'inondations, plus d'incendies.

Notre région n'est plus épargnée.

La logique de la course en avant effrénée dans laquelle le monde est entraîné depuis deux cents ans a désormais les mêmes conséquences sur le milieu naturel : toujours plus, toujours plus de restrictions et toujours plus de bouleversements.

Malgré ces mésaventures, nous avons encore su préserver l'essentiel, le vital, pour entretenir le bien-vivre ensemble.

Le fleurissement, avec moins d'eau, peu d'eau et même plus d'eau du tout, a pu être maintenu. Je salue les agents du service technique, sous l'autorité du premier adjoint Steve Bugmann, pour leur investissement de tous les jours à préserver notre cadre de vie et une certaine fraîcheur au village grâce aux espaces verts. Un clin d'œil tout particulier aux jeunes saisonniers de cette année qui, malgré la chaleur, n'ont pas ménagé leur peine et ont acquis au sein de la commune une première expérience professionnelle.

Je tenais également à vous remercier, toutes et tous, qui, par votre investissement, participez à l'embellissement de notre cité.

Au rayon des satisfactions, notre centre aéré. Comme à l'accoutumé, il a fait le plein, fort de son attractivité, proposant des activités novatrices et variées, des sorties de très grandes qualités pour le plus grand plaisir de nos enfants. Julie Mussotte, notre directrice, vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour l'année prochaine et si quelques jeunes, titulaires du BAFA de préférence, souhaitent vivre cette chouette expérience à Régusheim, n'hésitez pas à la contacter.

Cet été a également été marqué par le retour flamboyant du traditionnel feu de la Saint Jean organisé par le FC Régusheim puis par la détonante fête tricolore proposée par l'OMSAL en partenariat avec la commune. J'ai été heureux de voir l'engouement de la population, gage de soutien au dynamisme du monde associatif local et de la commune.

Enfin, la belle cérémonie de l'Assomption ce 15 août rassembla l'ensemble de la communauté de paroisses à Régusheim. L'équipe du conseil de fabrique dirigée par son président, Jean Michel Ferré ainsi que les agents du service technique ont entretenu les abords de l'église, permettant un petit pèlerinage à la Vierge, accompagné par nos choristes. Les travaux paysagers ont encore et toujours été confrontés à l'incivisme de certains et aux bien trop nombreuses déjections canines ...

Constats, projets, continuité ...

Je vous dresse une liste non exhaustive des dossiers en cours ou prévus pour ce 3^{ème} trimestre : Lotissement des Trois Coeurs, ravalement et remise en peinture de notre mairie, installation de l'espace de jeux pour les tous petits, restauration du chemin de Hirtzfelden, étude pour une meilleure réception téléphonique au village et bien d'autres projets que j'oublie au moment de ces mots.

Concernant la convivialité, rendez-vous tous les jeudis pour l'après midi de nos aînés, ouverture du nouveau restaurant et réouverture sous l'enseigne Vival de notre magasin de proximité.

Enfin un grand projet dit de mobilité douce porté par l'intercommunalité devrait voir naître de nouvelles pistes cyclables et chemins de balades reliant nos différents villages.

Je vous souhaite à toutes et à tous, enfants, enseignants, parents, retraités, habitantes et habitants de Régusheim une excellente rentrée.

Beaucoup pensent que rien ne nous sera épargné, alors si tel devait être le cas, nous serons encore plus unis et encore plus solidaires. Vous pourrez compter sur moi et mon équipe car comme nous l'avons déjà démontré, nous serons présents au quotidien, à vos côtés.

Prenez soin de vous et de vos familles.

Votre Maire, Frank PAULUS

Compte rendu des décisions du Conseil Municipal du 28 juillet 2022

- **Travaux**

Réfection du parquet et des bancs de l'église

Le Conseil de Fabrique de l'Eglise St-Etienne a sollicité la commune pour la participation aux travaux de réfection du parquet et des bancs de l'église (ponçage et vitrification).

Deux devis ont été présentés, à savoir :

- Ets SINGER de Griesbach pour un montant de 14 489,30 € H.T.
- Ets l'DECAP de Sentheim pour un montant de 29 753,16 € H.T.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'autoriser M. le Maire à attribuer le marché à l'entreprise SINGER et de répartir les dépenses comme suit :

- Parquet : 9 209,30 € H.T. (part communale)
- Bancs : 5 280,00 € H.T. (part Conseil de Fabrique)

Réfection peinture intérieure bâtiment « Ecole Les Tilleuls »

2 salles de classes et le couloir du bâtiment annexe de l'école élémentaire nécessitent la remise en peinture.

L'entreprise EURO DECAPAGE de Mulhouse présente un devis de 13 999,12 € H.T., soit 16 798,94 € T.T.C.

M. Bugmann propose un 2ème devis de Peinture EST Ehret

M. Bugmann expose que seule la peinture des plafonds, murs et radiateurs sera faite dans le bâtiment B, salle de classe 1 et salle de classe 2 pour la somme de 1 700 € H.T. par classe, soit un total de 3 400 euros H.T. La société EURO Décapage est retenue, fin des travaux au 15 août 2022.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'autoriser M. le Maire à signer le devis cité ci-dessus.

- **Pôle santé convention d'assistance au maître d'ouvrage avec l'ADAUHR**

M. le Maire évoque le projet de création d'un pôle de santé.

L'ADAUHR a été sollicitée afin d'apporter un conseil technique à la commune. Elle propose une convention pour permettre à la commune de lancer une réflexion.

M. le Maire expose que si nous passons avec l'ADAUHR, le délai serait beaucoup plus long, sachant que le but premier est de garder notre pharmacie et les services médicaux au village et que ceux-ci n'aillent pas s'installer dans le projet en cours à l'entrée de Meyenheim.

La vente du foncier devrait rapporter entre 100 000 et 120 000 € à la commune pour un coût de partenariat ADAUHR de 13 452 euros TTC.

Il est proposé de se passer des services de l'ADAUHR, de passer directement ce projet par la commission technique et voirie, plus deux membres du conseil municipal.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de se passer des services de l'ADAUHR et de directement valider le projet en commission technique et voirie.

- **Convention de mise à disposition des locaux du périscolaire à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin**

Depuis le 1^{er} juin 2021 la Communauté de Communes a confié dans le cadre d'une délégation de service public, la gestion de l'ALSH de Réguisheim-Meyenheim à l'association PEP ALSACE.

Pour permettre au délégataire d'exercer ses missions périscolaires et extrascolaires, les communes d'Ensisheim, de Réguisheim et de Meyenheim ont mis à la disposition de la Communauté de Communes, les espaces appropriés dans les bâtiments communaux suivants :

Pour Réguisheim : le bâtiment communal, sis 36 Grand'Rue

Peuvent également servir de locaux d'accueil pour des activités ponctuelles, en fonction de leur disponibilité et en accord avec le propriétaire : la cour de l'école élémentaire « Les Tilleuls », la cour de l'école maternelle, la salle polyvalente de l'école maternelle.

Compte-tenu du caractère du service public, la mise à disposition des locaux est consentie à titre gracieux.

Dans la mesure où il y a eu un changement de prestataire et que des ajustements ont été effectués dans l'occupation des locaux communaux par la Communauté de Communes, il convient de mettre à jour les conventions de mise à disposition de locaux qui ont été signées précédemment.

Il est proposé par conséquent de conclure de nouvelles conventions précisant les conditions et les modalités de mise à disposition des locaux communaux au profit de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin, du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2026.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve la convention de mise à disposition des locaux susvisés au profit de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin, selon le projet joint en annexe,
- autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2026 et tout document y afférent.

• **Bail commercial avec la société PNB et KLS SARL (ancien Proxi)**

La commune de Réguisheim dispose d'un local commercial vacant depuis quelques mois. Il était occupé préalablement par un commerce de proximité exploitant sous l'enseigne PROXI mis en liquidation judiciaire. La société PNB et KLS Sarl exploite différents magasins de proximité sous l'enseigne VIVAL et s'est dit très intéressée à reprendre l'exploitation du local inoccupé à ce jour.

Les parties se sont rencontrées et ont convenu ce qui suit:

le Bail est consenti et accepté pour une durée de 9 années entières et consécutives à compter du 1er septembre 2022 pour se terminer le 31 août 2031. Le PRENEUR utilisera personnellement les lieux loués, pendant toute la durée du Bail, pour y exercer de façon continue une activité commerciale alimentaire et non alimentaire «multi-services» ainsi que toute activité s'y rattachant directement ou indirectement. Le loyer initial est fixé à la somme de 9.600 € TTC par an.

Le loyer sera payable par le PRENEUR mensuellement et d'avance, le 1er de chaque mois. Le PRENEUR s'engage à payer au BAILLEUR par termes mensuels de 800 € TTC, à compter de la date de départ du bail.

Toutefois pour la première période triennale dans la mesure où le PRENEUR s'engage à réaliser un certain nombre de travaux listés à l'annexe 2, le BAILLEUR accepte que pendant toute cette période, le loyer soit réduit à 400 € TTC par mois, soit 4.600 € TTC par an. A compter du 1^{er} septembre 2025, le loyer initialement fixé à 800 € devra être payé par le BAILLEUR.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés approuve le bail ci-dessus et autorise M. le Maire à le signer.

En bref :

Emplois au sein de nos écoles :

Des postes pour des emplois « services civiques » sont à pourvoir pour les écoles de Réguisheim.

Temps de travail à convenir (**minimum 24h/semaine**).

Les personnes souhaitant postuler à un des postes doivent impérativement avoir **entre 18 et 25 ans**, ou 30 ans si la personne est en situation de handicap.

Pour plus d'informations et candidatures, prière de contacter la mairie.



Fermeture de l'Eglise St-Etienne :

L'Eglise St-Etienne sera fermée du 10 au 27 octobre 2022 en raison de travaux d'entretien des bancs et des parquets.



Afin d'optimiser au maximum le stationnement sur le parking de l'église, des places ont été matérialisées.



L'école élémentaire « Les Tilleuls »

Séjour à Paris les 23 et 24 juin 2022, nos meilleurs souvenirs d'après des élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 bilingue de Réguisheim :

Les 23 et 24 juin, nous avons fait un voyage inoubliable à Paris.

Tout d'abord nous avons pris le train le matin tôt avec nos copains. C'était super ! Après 3 heures de train, nous sommes arrivés à Paris et nous avons pris le métro jusqu'à une auberge de jeunesse. Puis nous avons commencé les visites. Le 1^{er} jour nous avons vu la tour Eiffel, puis visité le musée du Louvre et l'île de la Cité. Nous avons dormi à l'auberge de jeunesse. Le 2^{ème} jour nous avons pris le métro et le TER pour aller visiter le château de Versailles. Nous avons ensuite repris le train pour revenir en Alsace.

Voici nos meilleurs souvenirs :

Souvenir 1 : La tour Eiffel

Nous avons adoré la tour Eiffel. C'est impressionnant comme elle est grande. Nous avons pris plein de photos. Nous avons bien aimé pique-niquer dans un parc au Trocadéro.

Souvenir 2 : le musée du Louvre

Le Louvre est très très grand. Nous avons bien aimé voir la Joconde. On a même pu passer tout près devant les barrières. On était VIP !

Souvenir 3 : le métro

On a « surfé » dans le métro ! Il est très pollué.

Souvenir 4 : Versailles

Nous avons adoré Versailles. C'était génial de voir tous les décors, les pièces du château, les tableaux, etc. ... Nous avons bien aimé manger des hamburgers à midi.

Souvenir 5 : nos chambres à l'auberge de jeunesse

C'était bien parce que les toilettes et les douches étaient propres. On avait de belles chambres. On n'a pas beaucoup dormi car on a beaucoup discuté mais c'était super. Il y avait quand même beaucoup de bruit dans la rue pendant la nuit.



Merci maitresse, merci maitre de nous avoir emmenés. C'était génial !

La maitresse et le maitre remercient les parents pour leur confiance et pour leur investissement dans la réalisation de ventes qui ont permis de réduire le coût du séjour. Merci également à la mairie pour son soutien financier et aux élèves pour leurs sourires et leurs yeux pétillants de joie tout au long du séjour.



**Dans le bâtiment annexe, divers travaux ont été réalisés cet été :
réfection de la peinture de 2 salles de classes, rénovation et
isolation du plafond et pose de plafonniers LED
pour des économies d'énergies.**



La rentrée peut rimer avec pressés. Avec le retour au boulot pour les adultes et le retour sur les bancs de l'école pour les enfants, la circulation sera moins fluide. Lors de vos déplacements, pensez à nos enfants, notamment aux abords des écoles.

Palmarès des Maisons Fleuries 2022

Le jury a fait sa tournée samedi le 23 juillet. Celui-ci était formé par Mme Valérie MOUROUGASSIN, adjointe au maire de la commune de Rustenhart, Mme Christine MISSLIN, conseillère municipale de la Ville d'Ensisheim et Mme Sandra KLEIN, agent technique de la commune de BANTZENHEIM. Les membres de la commission communale du fleurissement ont accompagné le jury.

Le résultat des 3 catégories, s'établit comme suit :

Catégorie 1 (maison avec jardin)

1. M. et Mme Antonio SOUSA
2. M. et Mme Patrick SCHWENGER
3. M. Félix BIRR
3. M. et Mme Michel BOURQUIN

Hors concours : M. et Mme Pascal KUENTZ



Catégorie 2 (Maison avec balcon ou terrasse)

1. M. et Mme Jean-Marie MECHLER
2. Mme Clarisse SEILER
3. M. et Mme Raymond MORITZ

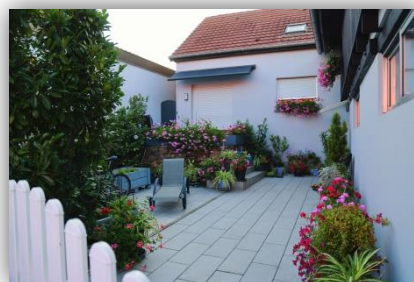
Hors concours : M. et Mme André MININGER



Catégorie 3 (maison avec clôture ou cour)

1. M. et Mme René FOHRER
1. M. et Mme José PEREZ
3. M. Michel ZIMMERMANN

Hors concours : Mme Marthe BOSSERT
et M. et Mme Gilbert GRADOUX



Jury fleurissement d'Alsace

Le Jury du fleurissement d'Alsace a fait sa tournée à Régisheim le 25 juillet dernier et a eu le plaisir d'apprécier le fleurissement dans notre commune qui maintient son niveau à la 2^{ème} Fleur. Le jury encourage notre commune à évoluer vers une 3^{ème} fleur.



Grands anniversaires de septembre et octobre 2022

SEPTEMBRE

HESTIN Jean-Paul	70 ans	02
BREY Jean	70 ans	24
PADUCH André	70 ans	27
SCHUELLER François	71 ans	13
MUNCH Marie-Rose	72 ans	09
HILBRUNNER Paul	72 ans	22
LATUNER Marie-Thérèse	72 ans	11
LHERISSON Marie-Barbe	73 ans	16
KRAWEC Jean-Pierre	73 ans	24
LECOURT Gabrielle	74 ans	19
ROTH Paulette	76 ans	02
MULLER Gérard	76 ans	02
VONE Charlotte	77 ans	21
KLEIN Christiane	78 ans	06
OUDOT Paul	78 ans	20
SUTTER Paul	79 ans	18
BRUN Gilbert	85 ans	25
GORISEK Hilde	85 ans	25
HAEFFLINGER Colette	88 ans	22
SGRAZZUTTI Arlette	86 ans	29
DABROWSKI Jeanne	90 ans	06
KREMPP Yvette	91 ans	03
BIDAR Denise	91 ans	24

OCTOBRE

CUCULOVIC Dragica	71 ans	02
BERNARD Claude	71 ans	27
GUILIO Paulette	71 ans	29
HILBRUNNER Georges	73 ans	05
MEYER Béatrice	74 ans	19
SCHREIBER Eliane	74 ans	14
GUILIO Jeannot	74 ans	23
CAPAROS Gérard	76 ans	27
PEREZ José	77 ans	16
BISCHLER Alice	77 ans	18
RIETTE Jean-Marie	77 ans	21
ANZUR Dolorès	77 ans	21
ROELLINGER Albert	81 ans	07
KUNTZELMANN Henri	82 ans	14
WOFNER Rémy	83 ans	17
WOLWOWICZ Anne	84 ans	04
GALLIATH André	85 ans	16
BOSSERT Marthe	85 ans	24
KUZIO Marie-Thérèse	90 ans	24

La liste complète des anniversaires est disponible dans le Pont de Rexa de l'année, consultable sur le site internet de la commune : reguisheim.alsace



Mariages 2022

Depuis début d'année, nous avons eu le plaisir de célébrer 8 mariages civils.

Il s'agit des couples suivants :

- 19 février : MARRARI Giuseppe et AMEN Corinne
- 19 mars : BREY Lucas et LEGNAME Séréna
- 25 juin : DANGEL Florian et BRAUN Emeline
- 02 juillet : JACQUEMIN David et PSZCZOLA Ophélie
- 09 juillet : METZGER Jacques Patrick et SOMMER Aurélie
- 22 juillet : DRAN Axel et OLIVIER Marie
- 13 août : MECHALI Yohan et WALKER Ophélie
- 13 août : ISNER Alain et PFLUG Isabelle



Parole aux associations

Association D'RAHMASSER BURA

Les 10 et 11 septembre, l'Association D'RAHMASSER BURA organise son 1^{er} BURA FASCHT à l'Espace des 3 Cœurs.

Au programme de ces 2 journées :

Samedi 10 septembre à partir de 13h30

13h30 : Inauguration
14h00 : Spectacle gratuit du Paradis des Sources de Soultzmatt
15h00 : Accordéonistes de Régisheim
17h00 : Ecole de danse Brangbour Wilkinson

Dimanche 11 septembre à partir de 10h00

10h00 : Ouverture
De 11 h00 à 12h00 : Apéritif-concert par la Société de Musique
« Espérance » de Munchhouse
14h30 : Groupe Folklorique « Rhénania Alliance »
16h00 : Groupe de (reprise de Rock)
18h30 : Le Paradis des Sources « spectacle de clôture »

Restauration dimanche midi au prix de 15 € : sanglier à la broche, accompagnement, dessert et café.



La GV de Régisheim nous informe de la reprise des cours à partir du 5 septembre prochain à l'Espace des 3 Cœurs. Un flyer d'informations a été distribué par l'association dans vos boîtes aux lettres. Pour plus de renseignements, vous pouvez d'ores et déjà, contacter la présidente, Mme Annette BACHER au 06.28.34.10.42.

Nouveaux commerces

Un nouveau restaurant à Régisheim

Quelque chose se trame dans le parc d'activités de notre village...

D'ici la fin de l'été, nous aurons le plaisir de pouvoir vous faire découvrir la culture culinaire Américaine.

Vous l'aurez compris, un restaurant est en train de voir le jour dans les locaux de l'ancienne pizzeria «Dolce Vita». Spécialisé dans la culture du BBQ traditionnel Américain, le restaurant Frank's Smokehouse vous fera voyager sur la route du BBQ aux Etats-Unis à travers ses différentes recettes. Cuisiner dans un BBQ fumoir traditionnel, ce n'est pas moins de 12 heures en moyenne et à 105°, que les viandes passeront la plupart de leur temps, fumées au cerisier, hickory, pommier, hêtre... Vous y découvrirez une ambiance chaleureuse, familiale et décontractée dans un cadre typique de l'Amérique Profonde.

Info recrutement : de nombreux postes sont également à pourvoir.

Pour en savoir plus et suivre les aventures de Frank, le fondateur, rejoignez Frank's Smokehouse sur les réseaux sociaux. Facebook : Frank's Smokehouse BBQ, Instagram : Frank_s_smokehouse, TikTok : Frank.s.smokehouse



Original American BBQ

Magasin de proximité, 46 Grand'Rue

La commune a œuvré pour la reprise du commerce, anciennement COOP. Une enseigne multiservices VIVAL y prendra place dans les prochaines semaines. Plus de détails seront transmis par le gérant et relayés sur nos supports de communication.

Pour ne rien manquer, suivez nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/Reguisheim>

Quelques événements de l'été 2022

Feu de la St-Jean organisé par le Football-Club de Réguisheim

Le samedi 25 juin, le FCR a organisé sa traditionnelle Nuit des Flammes au Stade de l'III.

Les conditions météorologiques étaient favorables jusqu'à l'arrivée d'une soudaine averse qui n'a heureusement pas eu raison du feu, ni de la bonne humeur ambiante.

La manifestation a rencontré un franc succès. Les 250 tartes flambées prévues ont toutes été consommées !



Nuit des églises : Soirée d'été dans l'Eglise de Réguisheim

Jeudi 30 juin, l'église St-Etienne toute illuminée, accueillait dès 20h30, une soixantaine de mélomanes, pour une manifestation culturelle et culturelle inscrite dans le paysage estival des diocèses de l'Eglise de France. L'esprit de cette animation est d'ouvrir les lieux de culte et accueillir largement tous ceux qui se présentent artistes, visiteurs, curieux, personnes qui s'interrogent.

Le programme a été proposé autour d'expositions d'œuvres artistiques locales telles que sculptures bois, poteries, calligraphie, embellies de neuf partitions musicales, trois prières, deux chants, six poèmes ou lectures à hautes voix, agrémentés de danses du monde entraînantes et d'un témoignage personnel d'un Retour à la Vie. Tout ceci réuni, a permis de sensibiliser l'assemblée, qui s'est retrouvée autour du verre de l'amitié, pour se séparer, l'âme réjouie, juste avant 23h !

Fête Tricolore du 14 juillet : La fête organisée le samedi 16 juillet par l'OMSAL en collaboration avec la commune a été un réel succès. La soirée a débuté par un cortège des enfants munis d'un lampion depuis la mairie jusqu'à l'Espace des 3 Cœurs. Sur place, bal animé par l'orchestre PHILADELPHIA, petite restauration et tir d'un feu d'artifice vers minuit.

